

*Questions orales*

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, à propos de toute cette question...

**Une voix:** Il n'y a pas de réponse.

**M. Marchand (Langelier):** Oh si, il y a des réponses. Il faut tout d'abord que je mette la Chambre au courant de cette affaire. J'aurais probablement dû le faire plus tôt, mais je n'avais pas tout le dossier en main. En janvier 1973, il y a deux ans, j'ai moi-même ordonné à la Gendarmerie royale de faire un enquête sur les présumées irrégularités commises à propos du dragage du port de Hamilton. Cela est valable également pour le contrat de dragage portant sur la partie québécoise du Saint-Laurent. Je peux vous montrer les lettres quand vous voulez. En tant que ministre des Transports, j'ai demandé au solliciteur général de le faire...

**Une voix:** Déposerez-vous les lettres?

**M. Marchand (Langelier):** Oui. Je les ai ici. J'en ferai faire des copies. Il s'agit de lettres tout à fait régulières. Nous pensions que des irrégularités avaient été commises. Nous avons des soupçons sur M. Lanza et une autre personne. Je ne me souviens pas de son nom, mais je peux vous le donner dans cinq minutes. J'ai dit que je renouvellerais leur mandat pour quelques mois, mais je ne comptais pas les renommer après cela. En réalité, ils n'ont pas été renommés.

LA COMMISSION DE HAMILTON—LES MOTIFS DU  
NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRES DE  
MM. HICKEY ET LANZA

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Je remercie le ministre de sa réponse très instructive. Y a-t-il une raison pour laquelle leur mandat n'a pas été renouvelé?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Non. A ce moment-là, il n'y avait eu ni procès ni enquête, mais il y avait des soupçons, car ces postes étant accordés à la discrétion du Cabinet, rien n'oblige celui-ci à nommer quelqu'un que l'on soupçonne, mettons, de ne pas répondre à certaines normes d'éthique requises en principe des fonctionnaires.

**M. MacKay:** Y a-t-il eu à l'époque des consultations entre le ministre des Transports et celui du Travail?

**M. Marchand (Langelier):** Le ministre du Travail était entièrement d'accord avec ce que je faisais.

\* \* \*

### LE LOGEMENT

L'OPPORTUNITÉ D'UN PROGRAMME FÉDÉRAL-PROVINCIAL  
D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE À 6 P. 100—LES INTENTIONS DU  
GOUVERNEMENT

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** J'ai une question pour le ministre d'État aux Affaires urbaines. Comme le taux d'intérêt hypothécaire se situe maintenant à environ 11 p. 100, et comme le gouvernement de la

[M. MacKay.]

Colombie-Britannique a récemment décidé de se lancer dans un programme d'hypothèques à 6 p. 100, le ministre nous dirait-il si le gouvernement serait disposé à établir un programme fédéral-provincial avec toutes les provinces intéressées à offrir à tous les Canadiens un taux hypothécaire de 6 p. 100?

**L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Le député ne sait peut-être pas qu'en vertu d'une loi fédérale, nous offrons déjà à tous les Canadiens qui en ont besoin, un taux hypothécaire réel de 6 p. 100. Si nous hâtons cet après-midi l'adoption du projet de loi sur l'habitation, il est à espérer que beaucoup d'autres Canadiens pourront profiter de ce taux avantageux.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Je sais fort bien qu'environ .001 p. 100 de tous les prêts hypothécaires consentis par le gouvernement fédéral portent un intérêt de 6 p. 100. C'est précisément pourquoi je voulais savoir si le ministre consent à prendre à l'échelon fédéral le genre de mesure que prennent les provinces afin d'établir à 6 p. 100 le taux hypothécaire que doit payer le Canadien moyen.

**M. Danson:** Je ne suis bien entendu pas d'accord avec la prémisse du député en ce qui concerne le pourcentage des taux hypothécaires que supporte le gouvernement central par l'entremise de la SCHL. Toutefois, je serais très intéressé de connaître tout programme qu'aurait pu mettre au point un autre gouvernement et d'en discuter avec lui afin qu'il m'indique les nouvelles solutions qu'il a trouvées à un problème complexe.

LES MOTIFS DE LA RÉDUCTION DES CRÉDITS AFFECTÉS À  
L'ONTARIO

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Le ministre peut-il expliquer à la Chambre—le ministre des Finances n'y est pas parvenu vendredi—pourquoi la SCHL a abaissé de 78 à 50.4 million de dollars les fonds affectés à la construction de logements sociaux en Ontario; de 65 à 55.8 millions les fonds affectés aux logements coopératifs et de 55 à 35 millions les sommes affectées au remboursement foncier? Peut-il nous expliquer ces réductions alors que nous faisons réellement face à une crise du logement comme celle que le ministre a déjà eu l'occasion de décrire?

**L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Je n'ai pas les chiffres exacts devant moi. Par rapport à l'année dernière le budget d'investissement de la SCHL a bien entendu augmenté de 12 p. 100 et la part de l'Ontario a également été augmentée. Je dois rencontrer le ministre ontarien responsable de l'habitation lundi; nous discuterons alors des façons de collaborer pour assurer la meilleure réalisation possible de nos objectifs mutuels.

● (1430)

**M. Broadbent:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre vient de dire qu'il n'a pas les chiffres sous la main. Je tiens les miens d'un document de la SCHL. J'aimerais que le ministre dise à la Chambre pourquoi les crédits ont été réduits.